

SARL DELTOUR MATERIAUX

2519 AVENUE DE ST JEAN
46800 MONTCUQ EN QUERCY BLANC
Tél : 05.65.31.81.80.
Fax : 05.65.31.83.09.
S.A.R.L au capital de 7622.45€
RCS : B 419 657 465 00011 APE 452V APE : 4752
fr9541965746500011
contact@deltourmatériaux.com
SIRET : 41965746500011
Domiciliation :
DOMICILIATION BP OCCITANE MONTCUQ 17807 00841 03221359765 11
IBAN : FR7617807008410322135976511 BIC : CCBPFRPPTLS

BOIS & MATERIAUX DE CONSTRUCTION
CARRELAGE - OUTILLAGE
ISOLATION
ARTICLES FUNERAIRES

MR DELVAUX MARTIN
20 CHEMIN DE LA SERRE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Réf cde du __/__/__

FACTURE N° 0000100337

Code client : DEL35

Date : 30/06/2025

Code article	Libellé	Nbre	Quantité	Un	PX N HT	MT HT	TVA
	BON N° 307543 DU 02/06/2025						
35165	BLOC ANGLE 20*20*50		3.000	U	0.9568	2.87	1
486824	COFFRET 20PCS DOUILLES		1.000	BT	18.8148	18.81	1
	BON N° 307594 DU 04/06/2025						
FER T 8	FER TOR DE 8MM EN 6ML		2.000	U	2.7160	5.43	1
11132	CHAINAGE EPINGLE 2T10 6ML STOCK	1	6.000	ML	1.7030	10.22	1
	BON N° 307840 DU 12/06/2025						
136828BIS	SIKASEAL 110 CONSTRUCTION TTES TEINTES 300ML		1.000	PI	4.9569	4.96	1
	Tout produit facturé ne pourra etre repris ou échangé.						

Règlement :

Echéance : 30/06/2025

Taux TVA	Montant HT	Montant TVA	Net à payer
20.00	42.29	8.46	50.75
Total	42.29	8.46	50.75

Soit en Euros 50.75

Papillon à joindre à votre règlement

Client : DEL35
N° Facture 0000100337 Du 30/06/2025
Montant : 50.75

CONDITIONS GENERALES DE VENTE-Tout produit inscrit sur les bon de livraisons pourra être échangeable ou repris dans un délai de trois jours ouvrés après vérification qualitative,dans son emballage d'origine non ouvert et selon la quantité de produit retournée, après acceptation préalable du vendeur -La constitution d'un avoir au profit du client ne sera pas remboursé cet avoir viendra en déduction sur le montant de la prochaine facture. Tout avoir en attente ne pourra être utilisé que sur l'année en cours.-Toute commande passée par le client correspondant à un produit spécifique et ou non stocké est ferme et définitive et ne peut donner lieu à un retour ou à un échange une fois la commande passée.-Tout produit facturé ne pourra être repris ou échangé.-Conformément aux termes de la loi n°80335 du 12 mai 1980,la marchandise citée sur le présent document est réputée nous appartenir jusqu'à paiement intégral de son prix.Nos conditions de paiement sont impératives.Tout retard pourra faire l'objet d'une majoration de 1,50%par mois calculé en sus des conditions prévues.

Total facturé	50.75
Solde dû	0.00
Total à payer	50.75